



Conseil des ministres / Projet de loi **Traitement égal pour tous les étudiants de l'Uemoa**

Le gouvernement togolais veut combattre « l'apartheid » dans l'accès aux institutions publiques d'enseignement supérieur au Togo, il envisage de réserver les mêmes traitements, mieux, donner les mêmes chances de réussite aux étudiants citoyens des Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) qu'aux étudiants de nationalité togolaise...

P 2

DOSSIER



Journée internationale de la femme **Femmes dotées de pouvoir au Togo**

Le paysage socio-politique togolais est marqué ces dernières années par l'ascension des femmes à des postes décisionnelles. A ce titre, les femmes participent activement à la gestion des affaires du pays...

P 6

INTERNATIONAL

Ghana / Togoland Des indépendantistes inculpés



P 4

PUBLIREPORTAGE

Don d'un forage de l'Association Metairek aux habitants de Koglo-Copé



P 7

EDITORIAL

Le droit à l'éducation et le droit à la grève

Dans l'interminable bras de fer entre des syndicats de l'éducation et le gouvernement, la sortie plutôt pondérée, raisonnée et au-dessus de toute émotion du Révérend Père Marie - Pierre Chanel Afognon la semaine dernière sur une radio de Lomé est porteuse d'espoir. On nous dira qu'il n'est ni membre du gouvernement, ni capable d'agir tout seul sur toute la force...

P 3

À partir du 24 Février

moov Freecharge

Réanimez votre carte sim !

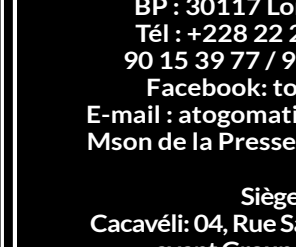
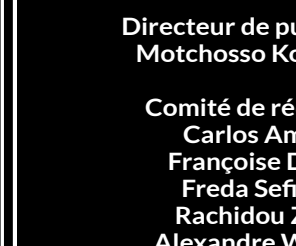
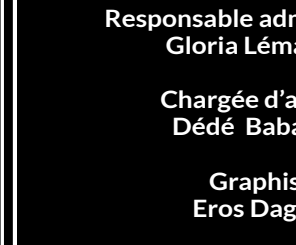
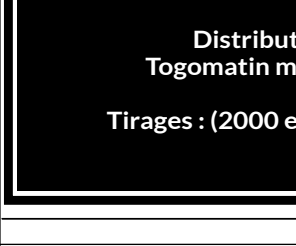
Bénéficiez à chaque rechargement d'un Bonus de 100%

Service client : 188 62 2200 (payant)

no limit

noov

tm ► SOMMAIRE

	Bénin / Réformes constitutionnelles	
	Mandat unique, la trouvaille de Talon pour l'Afrique nouvelle ?	P 4
	Coopération Allemagne - Togo	
	Une quarantaine d'hommes d'affaires allemands attendus à Lomé	P 5
	Quinzaine de la Francophonie	
	La langue française à l'honneur	P 9
	FTF / Départ de Migné	
	Pourquoi ne pas donner une chance à Abalo Dosseh ?	P 10
	Développement	
	Lancement des travaux sociocommunautaires dans le Grand Lomé	P 11

Nation

Conseil des ministres / Projet de loi
Traitement égal pour tous les étudiants de l'Uemoa

Le gouvernement togolais veut combattre « l'apartheid » dans l'accès aux institutions publiques d'enseignement supérieur au Togo, il envisage de réserver les mêmes traitements, mieux, donner les mêmes chances de réussite aux étudiants citoyens des Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) qu'aux étudiants de nationalité togolaise. Le laborieux et studieux Conseil des ministres, le vendredi dernier a adopté un projet de loi pour ce faire. Cela, surtout, dans la détermination des conditions et des droits d'accès aux institutions publiques d'enseignement supérieur du Togo. Et ce, en prenant en compte la directive N°01-2005-CM du 16 septembre 2005 de l'UEMOA relative à l'égalité de traitement des étudiants étrangers et dans le cadre du renforcement de la liberté de circulation dans l'Union économique. Une fois cette loi adoptée, il n'y aura plus de disparité. La connaissance, l'excellence et la concurrence, en viendront à sauter les frontières exclusives de nationalisme parfois défavorables à l'éclosion du génie. Voici le communiqué ayant sanctionné ledit Conseil

Communiqué sanctionnant le conseil des ministres du vendredi 10 mars 2017

Le conseil des ministres s'est tenu, ce vendredi 10 mars 2017, au palais de la Présidence de la République, sous la présidence du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE.

- Le conseil a :
- délibéré et adopté un (01) projet de loi ;
 - examiné et adopté un (01) décret ;
 - écouté cinq (05) communications ;
 - suivi un séminaire gouvernemental ;
 - et écouté des divers.

Au titre du projet de loi

Le projet de loi adopté par le conseil porte égalité de traitement des étudiants étrangers, ressortissants de l'espace UEMOA, dans la détermination des conditions et des droits d'accès aux institutions publiques d'enseignement supérieur du Togo. Prenant en compte la directive N°01-2005-CM du 16 septembre 2005 de l'UEMOA relative à l'égalité de traitement des étudiants étrangers et dans le cadre du renforcement de la liberté de circulation dans l'Union économique, le présent projet de loi vise à permettre à tous les étudiants ressortissants de tout Etat membre de l'UEMOA d'accéder aux institutions publiques d'enseignement supérieur du Togo dans des conditions similaires à celles prévues pour les étudiants de nationalité togolaise. L'adoption de cette loi permettra de remédier aux disparités constatées et d'assurer un traitement égal à tous les ressortissants de l'Union, en ce qui concerne les modalités d'accès aux institutions publiques.

Au titre du décret

Le décret adopté par le conseil porte modification du décret N°2016-176/PR du 28 décembre 2016 portant nomination de magistrat. Ce nouveau décret, prend en compte les recommandations du Conseil Supérieur de la Magistrature et corrige un certain nombre de

dysfonctionnements constatés dans l'application du précédent décret en vue d'un meilleur fonctionnement de la machine judiciaire. Entre autres corrections introduites par le nouveau décret, la nomination d'un président pour le tribunal pour enfant, le renforcement du siège du tribunal de Lomé par l'affectation d'un juge, la création d'un 2ème cabinet d'instruction pour résorber le problème d'engorgement à Dapaong et la nomination d'un procureur de la République près le tribunal de Notsé.

Au titre des communications,

Le ministre de la justice et des relations avec les institutions de la République, le ministre de l'environnement et des ressources forestières, le ministre de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie sont intervenus pour présenter tour à tour :

- 1- une communication relative au deuxième rapport du Togo au titre de l'examen périodique universel devant le conseil des droits de l'Homme ;
 - 2- le point de la mission de supervision des activités du projet gestion intégrée des catastrophes et des terres tenue du 16 janvier au 09 février 2017;
 - 3- l'amendement au protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone ;
 - 4- la mise en place d'un fonds national d'investissement pour le climat et le développement durable ;
 - 5- les conclusions de la 35ème assemblée générale extraordinaire de la société pour l'habitat et le logement territorial en Afrique (Shelter-Afrique) tenue le 31 janvier 2017 à Nairobi au Kenya.
- Pour la première communication, il est à relever que le rapport du Togo a été adopté en plénière et assorti de 195 recommandations dont 162 ont été validées. A noter

Suite à la page 3



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson
avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Yoto

Gestion des mares aux hippopotames

Les femmes du complexe des mares aux hippopotames des cantons d'Essé, Sédomé et Tomety Kondji ont été invitées à s'impliquer dans la gestion des ressources naturelles de la vallée du fleuve Mono. L'exhortation a été faite lors d'une rencontre le 08 mars dernier à Afito à 22 km au nord-est de Tabligbo.

Cette initiative vise à témoigner une reconnaissance aux femmes pour leur engagement dans la protection des mares et à les réorganiser pour être plus efficaces dans les comités de gestion des ressources naturelles de cette zone.

Initiée par l'ONG CDAC et la coordination nationale du projet Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du Mono (RBT-DM) avec l'appui financier de la coopération allemande (GIZ), cette rencontre s'inscrit dans le cadre des manifestations de la journée internationale de la Femme.

Blitta

Renforcement de capacités communautaires

Les membres du Comité de Gestion de Projets (COGEP) du canton de Tcharé-Baou et de celui de Waragni dans la préfecture de Blitta ont reçu le 07 mars dernier des attestations de meilleure gestion de projets communautaires de l'année fiscale 2015-2016. Cette action se situe dans le cadre du projet de l'approche travail de Plan International Togo en vue de renforcer les capacités des communautés partenaires, pour une responsabilisation plus croissante dans la Gestion Communautaire de Projet (GCP).

Ce projet vise à encourager les cantons dans leurs efforts afin de susciter entre eux le goût du travail bien fait. Au cours de l'année fiscale 2015-2016, Plan International Togo a mis à la disposition des cantons partenaires des budgets à identifier, à rédiger et à soumettre pour leur financement et leur mise en œuvre.

Sokodé

Développement communautaire

L'ONG Programme d'Appui à la Femme et à l'Enfance Déshéritée (PAFED) a organisé le jeudi 9 mars 2017 à Sokodé une rencontre de restitution des travaux de l'atelier international ayant porté sur l'approche Tostain dans la préfecture de Tchadoudjo.

Il s'agit de travailler sur le changement d'attitudes et de comportements par rapport aux pratiques néfastes tels que le mariage des enfants et l'excision. Cette approche mise sur l'égalité de sexe et de classe sociale ayant en commun une vision, celle du développement communautaire.

Organisé en novembre dernier à Tiès au Sénégal, l'atelier sur l'approche Tostain qui signifie l'éclosion des communautés en wolof se veut une approche participative centrée sur l'apprenant. Ce dernier souhaite apporter des connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour accompagner les communautés dans la réalisation de leurs aspirations de développement communautaire.

Binah / Chefferie

Installation du conseil préfectoral à Pagouda

Le bureau du conseil préfectoral des chefs traditionnels de la Binah a été installé le lundi 06 mars 2017 à Pagouda. Ce bureau de 18 membres est dirigé par M. Aguin-Ali Bidémnéwè chef du canton de Kéméri. Le directeur des libertés publiques et des affaires politiques, Idoh Agbéko et celui de la décentralisation et des collectives locales, Touh Pohorsiki ont rappelé aux membres du conseil traditionnel leur mission, celle de connaître les problèmes de la chefferie traditionnelle dans leurs localités, prendre des décisions par consensus pour l'unité de la préfecture, du canton, du village, puis se réunir en assemblée générale ordinaire une fois par trimestre.

Rassemblés par C. Amevor

Edito

... qu'incarnent les syndicats grévistes. C'est vrai. Mais le bon sens qui illumine cet entretien du prêtre au micro de nos confrères de radio Kanal Fm, mérite que ses propos soient écoutés et réécoutés par toutes les parties prenantes de cette crise, y compris, tous les élèves qui ont fini par être, par la force des choses, au cœur de ce « malentendu » triste et déplorable à tous égards.

Le père Marie – Pierre Chanel disait en effet ceci : « ...Même si la grève se poursuit, il faut, pour trouver une solution, revenir à une table de négociation. Mais, la grève est un droit

garanti par la Constitution en son article 35, je crois. Mais les enfants ont également le droit à l'éducation et ce droit est reconnu par la même Constitution...Je nous renvoie au « Précis de Législation scolaire » et je conseille de lire le chapitre 7, intitulé « la morale professionnelle », et notamment à la page 80, il est écrit : « l'enseignant ne doit pas décevoir son pays qui lui fait confiance. Il ne saurait s'engager dans la légère, dans la voie qu'il a choisie. Sa vie est faite est faite d'abnégation... ». Je ne viens pas créer des polémiques, encore moins dire que l'enseignant doit continuer à souffrir et que le

gouvernement ne doit rien faire. Mais comme prêtre, je ne peux pas cacher ce qui relève de la Valeur. Je me dis qu'à partir du moment où le gouvernement estime que les revendications sont légitimes et que des messages ont été adressés au cours du groupe de travail, il serait intéressant qu'on puisse poursuivre le travail au nom du sursaut patriotique... »

Voilà qui démontre comment les droits à l'éducation et à la grève se chevauchent, se piétinent, se renvoient dos à dos, et peinent à délimiter un terrain d'entente...rendant le secteur

de l'éducation de notre pays comme une pétaudière.

Si dans cette crise, beaucoup d'observateurs estiment qu'un remaniement du gouvernement ferait l'affaire, en dénonçant surtout les propos peu diplomatiques des ministres émissaires du gouvernement, il faudra en cas de cette éventualité, remettre ces propos du Père Marie – Pierre Chanel aux nouveaux émissaires afin qu'ils s'en servent comme un sacré bréviaire.

Dieudonné Korolakina

Conseil des ministres / Projet de loi
Traitement égal pour tous les étudiants de l'Uemoa

Suite de la page 2

qu'il faut entendre par recommandations le nombre d'interventions par pays sur un thème donné. Ces recommandations concernent les thématiques du renforcement de la lutte contre la traite des personnes et les violences à l'égard des femmes, les droits de l'enfant, les quotas pour les femmes aux postes électifs et administratifs et les quotas pour les personnes handicapées.

La seconde communication est relative à la mission d'achèvement et de contrôle des activités du projet de gestion intégrée des catastrophes et des terres. Malgré certains retards et insuffisances constatés et pour lesquelles des recommandations et des instructions ont été données, la mission a noté que le taux moyen de réussite des actions financées par le projet dépasse les 70%. Le conseil a instruit le ministre de l'environnement et des ressources forestières de poursuivre ces tournées de supervision afin que l'ensemble des ouvrages, au titre du projet, soient exécutés d'une manière efficace.

La troisième communication précise l'importance pour notre pays d'adopter l'amendement au protocole de Montréal visant l'élimination des Hydrofluorocarbones (HFC) qui sont des fluides frigorigènes utilisés en substituts aux gaz frigorigènes et qui ont une capacité de destruction importante sur la couche d'Ozone. L'avantage pour le Togo de signer et de ratifier cet amendement est que notre pays pourra bénéficier des appuis des

partenaires techniques et financiers pour mettre en place des mécanismes en vue de permettre une meilleure gestion de l'élimination des HFC à partir d'une stratégie adaptée à nos réalités d'une part, et de permettre le transfert des technologies propres et la création de nouvelles opportunités économiques d'autre part.

La quatrième communication est relative à la mise en place d'un « fonds national d'investissement pour le climat et le développement » (FNIC-DD). Ce fonds qui viendra en remplacement du fonds national pour l'environnement répondra aux besoins de développer des financements innovants, d'accroître la mobilisation des ressources financières aux services des initiatives de préservation de l'environnement, de capitaliser les coûts environnementaux internalisés dans les projets et programmes de développement et d'avoir une meilleure visibilité et lisibilité des investissements en matière de protection de l'environnement et du développement durable.

La cinquième communication présente les conclusions de l'assemblée générale extraordinaire de « Shelter-Afrique » qui est une institution panafricaine de financement de l'habitat et des logements regroupant 44 pays. A l'issue des travaux, la nécessité pour les pays membres d'injecter des capitaux à court terme pour permettre de mettre en œuvre la nouvelle stratégie 2016-2020 du logement à faible revenu a été adoptée. Il est à noter également que, le nigérian Monsieur Femi ADEWOLE a été nommé

directeur général par intérim de « Shelter-Afrique » en remplacement de l'ougandais Monsieur James MUGERWA démissionnaire.

Le conseil a instruit le ministre de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie de rechercher des informations susceptibles de permettre à notre pays de bénéficier de l'appui de cette institution dans le cadre de la réalisation des importants projets de logements sociaux en cours de réalisation.

Au titre du séminaire gouvernemental Le conseil a suivi la présentation de la méthodologie d'élaboration et les grands axes de l'avant-projet du code foncier et domanial. Cet avant-projet de code prend en compte les résultats de l'étude diagnostic qui révèle la vétusté de l'actuel régime foncier qui date de plus de 40 ans.

Prenant en compte ce diagnostic et ces défis, l'avant-projet de code foncier et domanial définit, entre autres, le cadre institutionnel du foncier, fixe les principes généraux applicables à la propriété, traite des propriétés collectives, régit le domaine immobilier de l'Etat, traite les dispositions relatives aux terres rurales et aux contentieux et prévoit des dispositions transitoires. Cet avant-projet de code foncier et domanial se veut moderne, systémique, libéral, et est en phase avec les coutumes nationales et contribuera à la lutte contre les fraudes et tout autre abus.

En divers

Le ministre de l'économie et des finances a rendu compte au conseil des

nouvelles mesures d'allègements fiscaux actuellement pris au titre de la loi de finances 2017. En effet, la loi de finances 2017 est orientée vers la poursuite des efforts en vue de la consolidation de la croissance économique de notre pays estimée à 5% en 2017. Dans cette optique et conformément à la politique du Gouvernement, 46,8% des dépenses publiques sont orientées vers les secteurs sociaux notamment l'éducation, la santé, le développement socio-économique de base à travers la réalisation des projets et infrastructures socio-économiques en milieu rural et semi-urbain. En accord avec le mandat social du Chef de l'Etat, des allègements fiscaux sont consentis sur certains produits de première nécessité. Ces allègements fiscaux participent de la volonté du gouvernement de rassurer les opérateurs économiques afin de booster les investissements et de réduire la pression sur le panier de la ménagère. Enfin, la ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme, et de l'alphabétisation a rendu compte au conseil de l'interception de 18 enfants au large des côtes gabonaises par les autorités dudit pays. 17 enfants togolais ont été rapatriés le 08 mars 2017. Le 18ème enfant atteint de rougeole est actuellement en traitement au Gabon et rejoindra le Togo dès que sa santé le permettra. Le conseil exhorte les parents à plus de responsabilité et de vigilance dans cette lutte contre la traite des enfants.

Fait à Lomé le 10 mars 2017
Le Conseil des ministres

Politique sociale / meeting
Des forces socio-politiques interpellent le gouvernement

Le Combat pour l'Alternance Politique en 2015 (CAP 2015) et des forces socio-démocratiques étaient dans les rues de Lomé samedi dernier pour une marche qui a abouti à un meeting à Agoè-Zongo. Le motif? Demander au gouvernement de réviser la décision de la hausse du prix des produits pétroliers et d'inviter à mettre fin aux violences policières et au déploiement des forces armées pour le maintien de l'ordre lors des manifestations.



Faible mobilisation autour de la marche

Le CAP 2015 et les forces socio-démocratiques, ont par ailleurs condamné la répression de la dernière manifestation publique suite à

la hausse du prix des produits pétroliers. Ils demandent au gouvernement togolais d'identifier l'auteur du tir mortel qui a fauché un manifestant

pour qu'il réponde de son acte devant la justice. Une déclaration contenant les différentes requêtes a été rendue publique à Agoè-Zongo par Eric Dupuy, le responsable de la communication pour le CAP 2015.

Dans cette déclaration, le collectif après avoir demandé que justice soit faite pour le jeune Alabi Nadjinoudine tué le 28 février dernier, a présenté ses condoléances à la famille de la victime et un prompt rétablissement aux blessés. Par rapport à l'insatisfaction de certaines doléances des enseignants,

lesquelles poussent les élèves dans les rues, le Collectif et les organisations démocratiques fustigent l'attitude des forces de sécurité qui font usage de gaz lacrymogènes et de balles réelles afin de contenir les manifestants. A l'adresse des étudiants et surtout des enseignants qui sont en grève pour de meilleures conditions de vie, le CAP 2015 leur a témoigné son soutien.

Sur le plan socio-politique, le Collectif réitère à l'adresse du gouvernement le vœu du peuple togolais pour la mise en œuvre des réformes constitutionnelles et institutionnelles prescrites

par l'Accord politique global et l'organisation consensuelle et transparentes des prochaines élections. Rappelons que pour cette marche qui a débuté au grand carrefour GTA pour s'ébranler ensuite vers Agoè-Zongo, des militants de l'ANC, de la CDPA, le PSA, l'UDS Togo et du PSR ont répondu présent à l'appel du CAP même si la ferveur n'a pas semblé être celle des grands jours. L'appel à la marche a été lancé aussi par des organisations et associations de la société civile plus deux autres partis politiques, le NET et Les Démocrates, qui ont demandé à leurs militants à prendre part à la manifestation.

Cette marche qui est l'une des toutes premières publiques du CAP 2015 depuis le début de l'année sonne comme une reprise de la pression de la rue par cette frange de l'opposition qui entend user de cette stratégie pour se faire entendre par le pouvoir.

Carlos Amevor



Gambie / Législatives

La coalition au pouvoir se disloque, les pro-Jammeh se positionnent

La Commission électorale gambienne a débuté le 09 mars 2017 l'inscription des candidatures aux prochaines élections législatives, les toutes premières de l'après Yahya Jammeh. Si la coalition qui a porté Adama Barrow au pouvoir menace de se disloquer, le parti APRC de l'ancien président Yaya Jammeh espère corriger une injustice causée par les irrégularités électorales qui ont chassé leur champion Jammeh du pouvoir en janvier dernier.



Adama Barrow

Sitôt les inscriptions ouvertes, deux partis politiques, l'Alliance patriotique pour la réorientation et la construction (APRC) de Yahya Jammeh, et le Congrès démocratique de Gambie (GDC) sont venus faire acte de candidature. Mais le plus attendu est l'issue des querelles intestines qui minent la coalition au pouvoir depuis quelque temps. A l'ordre du jour de ces dissensions, les listes de candidatures aux élections du 6 avril prochain. Selon une source proche

du dossier, qui a requis l'anonymat, l'un des partis de la coalition voudrait que 36 des 53 circonscriptions électorales lui soient réservées. Cette explosion fait naturellement l'affaire de l'ancien parti au pouvoir, l'APRC. Se basant sur son écrasante victoire aux précédentes législatives en 2012 boycottés par six des principaux partis d'opposition à Yahya Jammeh, l'APRC est confiant de dominer une fois encore l'Assemblée nationale. Selon Yankuba Colley, les populations sont en train de comprendre que la « coalition gouvernementale pour l'échec » n'a rien en réserve pour leur offrir mais entrainera plutôt le pays dans le chaos à défaut de maintenir la « politique d'éducation gratuite » instaurée par l'ex Président Jammeh. Les électeurs porteront leurs choix sur ses candidats, selon lui, dans les diverses circonscriptions électorales du pays de sorte à leur faire justice par rapport à la dernière présidentielle que leur champion Yahya Jammeh avait contesté pour causes de certaines irrégularités.

Alexandre Wémima

Bénin / Réformes constitutionnelles

Mandat unique, la trouaille de Talon pour l'Afrique nouvelle ?

Le mois de mars sera essentiellement consacré à la révision constitutionnelle, selon les autorités béninoises qui mettent un point d'honneur à lever le voile sur le mandat unique. Mais déjà, des interrogations se font jour autour de ce nouvel idéal du mandat unique. Pourquoi aller à ce mandat unique, et pour quelle finalité, juste au moment où le mandat renouvelable une fois peine à trouver sa pleine application sur le continent africain ?



Patrice Talon

Après le cas d'école sur la réussite de la conférence nationale qui a abouti à une alternance politique pacifique, le Bénin veut s'illustrer encore dans le domaine de la démocratie en instituant un mandat unique dans la prochaine Constitution. Au moment où certains présidents en Afrique, réécrivent les Lois fondamentales de leur pays pour se maintenir au pouvoir, Patrice Talon veut faire parler de son pays comme à la conférence nationale des années 90. D'ailleurs, il s'y donne les moyens

et ce mois de mars, une session extraordinaire de l'Assemblée nationale sera convoquée pour plancher sur la question. Les autres réformes concernent notamment les institutions, l'organisation du système judiciaire et le système partisan. Il faut rappeler que la révision de la constitution au Bénin, doit être approuvée soit par référendum, soit à la majorité des quatre cinquièmes des membres de l'Assemblée nationale.

Alexandre Wémima

Corée du sud / Cour constitutionnelle

La présidente Park Geun-hye déposée

La Cour constitutionnelle a confirmé la destitution de la présidente Park Geun-hye, votée au début du mois de décembre, après sa mise en cause dans une affaire de trafic d'influence et de corruption. Cette annonce pourrait ainsi permettre de renouveler en partie le paysage politique qui souffre d'une image détériorée depuis les révélations des scandales politico-financiers de ces derniers mois.

La présidente Park Geun-hye est la première élue démocratiquement, en Corée du Sud, à être écartée du pouvoir par la justice. Les juges de la Cour constitutionnelle ont confirmé à l'unanimité ce vendredi 10 mars la destitution de la chef d'Etat, votée en décembre dernier, à la suite d'un vaste scandale de corruption et de trafic d'influence. Les comportements de Mme Park "ont porté gravement atteinte à l'esprit (...) de la démocratie et de l'Etat de droit" a déclaré la plus haute instance judiciaire de Séoul. Suite à cette destitution, Park Geun-hye doit perdre son immunité présidentielle. Cela devrait entraîner des poursuites judiciaires très rapidement. Redevenue citoyenne, Park Geun-hye devrait quitter la Maison bleue très rapidement. A la suite de ce départ, le Premier ministre Hwang Kyo-ahn doit assurer la présidence par intérim jusqu'à l'organisation d'une élection présidentielle anticipée, comme le prévoit la Constitution. Lors d'un conseil des ministres extraordinaire,

le chef du gouvernement a ainsi déclaré : « Je respecte la décision de la Cour constitutionnelle (...). Le gouvernement va mener les politiques nationales dans la stabilité et ménager l'ordre social pour éviter une escalade des tensions ». Certains médias coréens ont annoncé que le Premier ministre pourrait se présenter à l'élection. Dans ce cas, il pourrait être remplacé par le ministre des Finances. Par ailleurs, la Commission électorale a déclaré que les candidats à l'élection présidentielle pourraient d'ores et déjà déposer leur candidature. Une élection présidentielle est déjà prévue pour le 9 mai prochain. Même si les partis n'ont pas encore choisi leur candidat à la présidence, Moon Jae-in, ancien président du parti Minjoo de Corée du Sud (centre-gauche) ayant perdu face à Park en 2012, est annoncé comme le favori de la prochaine course à la présidence.

TM et La tribune

Ghana / Togoland

Des indépendantistes inculpés

En proie à des velléités de sécession depuis un certain temps, la partie est du Ghana, appelé le Togoland semble aller vers la concrétisation de ses desseins. Des T-shirt et des gadgets sur lesquels sont inscrits des messages indépendantistes ont été distribués. La police a procédé la semaine dernière à Ho à l'arrestation de 3 leaders de ce mouvement.



Des visuels prônant l'indépendance du Togoland

Sur les T-shirt distribués, on pouvait lire : « 9th May 2017 is OUR DAY, western Togoland », qui signifie littéralement : « Le 9 mai 2017 est notre jour, le Togoland occidental ». Sur d'autres, on lit : « State of western Togoland » qui veut dire : « Etat du Togoland occidental ». Des messages interprétés comme invitant les populations de cette région du Ghana à réclamer l'indépendance du territoire. Soupçonnés d'être aidés dans leurs actions par des mains obscures qui leur fourniraient les moyens financiers, des enquêtes sont ouvertes pour

démasquer les probables cerveaux financiers. Mais pour le moment, 3 leaders d'un groupe d'étude dénommé « Homeland Study Group Foundation » ont été arrêtés le mardi dernier à Ho par la police pour trahison. Présentés à la justice, le tribunal s'est déclaré incompétent pour connaître de l'affaire et a renvoyé le dossier à la Cour suprême de Ho. Libérés sous caution, les prévenus connaîtront leur sort dès demain mardi 14 mars 2017.

T.M.

Economie



Fiscalité

L'ORT relâche la pression fiscale

Quelques jours après le départ de Henry Gaperi à la tête de l'Office Togolais des recettes (ORT), le nouveau commissaire général, Kodzo Adédjé et son équipe veulent donner une nouvelle orientation à cette institution. Avec de nouvelles mesures d'allègements fiscaux que prévoit la loi de finances 2017.



Kodzo Adédjé,
commissaire
général de
l'ORT

En conférence de presse le vendredi dernier dans ses locaux, l'ORT a annoncé les nouvelles mesures d'allègements fiscaux qu'il va mettre en œuvre cette année. Ces dispositions que l'office qualifie « d'économique et sociale » prévoient la baisse du taux d'imposition sur les

sociétés de 29% à 28%.

Réduction et suppression de la TVA

L'office prévoit également l'exonération de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les terminaux mobiles et équipements informatiques, sur le matériel agricole,

le matériel de production d'énergie renouvelable (mesure valable pour les sociétés agréées par le ministère de l'énergie), sur le lait non transformé, le riz à l'exception du riz de luxe, sur les opérations de crédit bail dans le cadre d'un programme de renouvellement du parc automobile de transport des marchandises.

En ce qui concerne les biens de consommation comme le tissu kaki, les tissus imprimés (wax hollandais et diverses pagnes), les huiles alimentaires, le sucre, les pâtes alimentaires, le lait manufacturé etc. l'ORT a prévu une réduction de la TVA de 18% à 10%. Selon les études d'impact réalisées par les responsables de l'institution, ces allègements vont faire perdre autour de 15 milliards CFA au gouvernement. « Nous venons de suivre une conférence de presse de l'Office togolais des recettes pour nous restituer les dispositions contenues dans la loi de finances 2017. Nous saluons cet état de choses qui nous permettent de mesurer l'effort fait par l'Etat pour rendre compétitives les activités qui se déroulent dans notre pays. Nous

avons retenu en premier la disponibilité de l'ORT à établir avec les opérateurs économiques, un nouveau climat de confiance et de partenariat afin que nous puissions travailler la main dans la main à consolider nos acquis économiques pour le développement de notre pays... L'enlèvement de la TVA sur certains produits de grande consommation, va se traduire par une diminution des prix sur le marché » a déclaré Nana Anè Ohini Quam Dossou XV, le roi de la ville d'Aného et opérateur économique qui a participé à la conférence.

Un impact sur la croissance économique ?

La contribution de l'ORT dans le budget de l'Etat en 2017 est 625 milliards francs CFA. En 2016, l'office a réussi à mobiliser 568,5 milliards FCFA alors qu'il avait prévu comme objectif de mobiliser 575 milliards. Le gap de 1%, selon les responsables de l'ORT est le résultat d'une situation économique morose au Togo et dans la région. Comment l'institution compte-t-elle atteindre ses objectifs pour 2017 ? Arrivera-t-elle ? Si non, quelles conséquences cela pourrait avoir sur l'économie togolaise ? Des questions qu'on peut se poser, même si ces mesures sont de nature à œuvrer pour l'amélioration des conditions de vies des populations.

Rachidou Zakari

Allègement fiscal de l'ORT

L'Aget appelle à plus d'action

Les mesures d'allègements fiscaux annoncées par l'Office togolais des recettes (ORT) le vendredi dernier ne sont pas suffisantes pour l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET). En tout cas, c'est ce que l'on retient de l'intervention du nouveau président de l'Association, Clément Ahialeu lors de la conférence de presse de l'ORT.



Clément Ahialeu

Elu à la tête de l'Aget il y a quelques jours, Clément Ahialeu était à sa première sortie officielle le vendredi dernier en tant que président de l'association. Une sortie qui a permis à l'homme de dire ce qu'il pense de l'Office et de défendre

les intérêts des grandes entreprises du Togo dont il est désormais le porte parole. Pour l'Aget, les mesures d'allègements fiscaux mises en œuvre par l'institution en charge des recettes sont certes à saluer, mais ne reflètent pas les aspirations des entreprises togolaises. Pour Clément Ahialeu, il n'y a plus ce climat de confiance entre opérateurs économiques et l'administration fiscale, depuis l'arrivée de l'ORT. Ce qui l'emmène à demander à l'office d'agir en sorte à ramener cette confiance dans les brefs délais.

La désertion du Port Autonome de Lomé

Pour le président de l'association des grandes entreprises, le taux d'impôt sur les sociétés ramené à 28% par l'ORT n'est toujours pas suffisant. La norme

instaurée par l'Uemoa est de 25%, mais la plupart des pays ne la respectent pas et vont plus bas – entre 22% et 23% – afin d'attirer les entreprises étrangères. « Les importateurs qui viennent des pays de l'hinterland sont partis », a-t-il expliqué.

Une situation que reconnaît le nouveau commissaire général de l'Office togolais des recettes. « Il y a quelques mois, j'ai effectué une visite au port autonome de Lomé. J'ai constaté, qu'on peut jouer un match de football sur les parcs. Il n'y avait pratiquement pas de conteneurs », s'est exprimé Kodzo Adédjé.

L'Aget est une association qui rassemble, toute société anonyme de droit togolais, du secteur privé douanier, de l'industrie et des services, ayant un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 2 milliards de F CFA pour les membres du secteur de l'industrie, est supérieur ou égal à 500 millions F CFA pour les membres du secteur des services. Créée en 2007, elle représente aujourd'hui près de 20% du PIB togolais et contribue à hauteur de 30 % aux recettes fiscales et douanières du pays.

Zakari

Coopération Allemagne - Togo

Une quarantaine d'hommes d'affaires allemands attendus à Lomé

Une délégation allemande séjournera au Togo dans le cadre du « Printemps de la coopération germano-togolaise » prévu du 3 au 5 avril 2017 à Lomé.

Cette délégation allemande attendue au Togo sera composée d'une quarantaine de directeurs d'entreprises dans plusieurs domaines. Selon la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT), ces domaines sont les suivants : construction des centrales hydro électricité, Brasserie, eau et assainissement, Informatique, Logistique, Technologie de l'Information, Infrastructures, Energie solaire et éolienne, Exploration des matières premières,

Cartographie numérique des cartes GPRS, Mines, Usine Pharmaceutique, Banque de Financement, Gestion des collectivités locales, Assainissement des déchets, Sécurité, Logistique, Santé, Transport Maritime, Communication, Formation professionnelle, Micro barrages, Energie renouvelable, BTP, études et planification, Gestion de projets, Financement de projets de développement, Promotion des Start-up, humanitaire, Ingénierie mécanique et électrique, Construction d'écoles. La Chambre de commerce et



Germain Meba, Pdt
de la chambre de
commerce du Togo

d'industrie du Togo invite donc les opérateurs économiques togolais à saisir cette opportunité pour échanger et nouer des contacts avec

leurs homologues allemands à travers « un symposium...et des rencontres B 2 B ».

TM & icilome.com



Dossier

Journée internationale de la femme

Femmes dotées de pouvoir au Togo

Le paysage socio-politique togolais est marqué ces dernières années par l'ascension des femmes à des postes décisionnelles. A ce titre, les femmes participent activement à la gestion des affaires du pays. Elles s'évertuent tant bien que mal à assumer leurs rôles car elles font preuves de consensus dans la société là où des antagonismes rendent des compromis impossibles entre hommes. Quelles sont donc ces femmes qui émergent pour faire du Togo un pays où la femme à sa place et son mot à dire ?

Journée internationale de la femme

Les femmes interpellées pour un développement durable

Le ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation Tchabinandi Kolani Yentcharé a convié à l'occasion de la journée internationale des femmes toutes ses consœurs à jouer chacune sa partition afin de favoriser la réalisation des objectifs de l'agenda 2030 pour le développement durable. Le ministre a souligné que le gouvernement fait des efforts pour donner plus de visibilité à la femme. Pour elle, la révision du code de travail, du code des personnes et de la famille, du code de la sécurité sociale et du statut général de la fonction publique traduisent cette volonté. Plusieurs autres actions du

gouvernement en ce sens ont été rappelé notamment des stratégies de financements pour l'accès facile des femmes aux microcrédits, avec le Fonds National pour la Finance Inclusive (FNFI), la facilitation de l'accès des filles aux filaires techniques, scientifiques et technologiques, par l'octroi des bourses, la mise en place de quota pour l'entrée dans certaines écoles de formation technique et professionnelle. La célébration est une occasion de faire le bilan sur la situation de la femme dans le monde et de capitaliser ainsi les actions menées dans le passé afin de mieux se propulser dans l'avenir.

TM

ministre, elle est très active et travaille pour un Togo toujours plus connecté.

A la question du journal La Tribune Afrique de ce qu'elle pense sur le fait que l'identité de la femme africaine n'est pas assez valorisée, Cina Lawson a donné son point de vue. Elle dira qu'« Historiquement la femme africaine est en charge du foyer, elle est une épouse et une mère. Il n'est pas évident d'arriver à concilier ces devoirs avec une activité professionnelle de haut niveau, surtout où l'accès à l'éducation ainsi qu'à une profession valorisante sont souvent limités à la gente masculine ». Pour inciter ses jeunes sœurs pour relever le défi à impacter positivement sur l'avenir du pays,



Cina Lawson

Cina Lawson a déclaré que « j'aimerais encourager les jeunes filles africaines et togolaises particulièrement, à s'investir dans leurs études, seul moyen pour elles de réussir dans la vie, notamment dans le secteur des technologies ».

Focus sur quatre femmes influentes

Awa Nana, présidente du HCRRUN et de la Commission des Reformes



Awa Nana

Première femme à diriger la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), Mme Awa Nana Daboya est aujourd'hui à la tête d'une grande institution chargée de réconcilier les togolais, le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) mais aussi de la Commission des Réformes constitutionnelles et institutionnelles. Après un brillant parcours universitaire, elle a marqué la vie politique et juridique du Togo à travers les différents postes de responsabilité qu'elle a occupé : juge d'instruction, juge matrimonial, doyen des juges d'instruction du Togo ; et sur le

plan régional, présidente de la Cour d'appel et présidente de la Cour régionale de la CEDEAO. Pour mieux connaître cette dame qui a marqué plus d'un par son travail bien fait, nous sommes allés à sa rencontre. A la tête du HCRRUN pour une mission difficile, elle s'est demandée que Si Dieu nous a mis ensemble, pourquoi ne pourrions-nous pas vivre tous ensemble? Elle a poursuivi que « Dieu nous a fait éviter beaucoup de situations qui nous menaient normalement à la guerre civile. La tâche de la réconciliation n'est pas facile, elle est l'œuvre de tout un chacun pour amener le monde à mieux vivre ensemble.

Brigitte Adjamagbo-Johnson, femme politique

Madame Kafui Brigitte Adjamagbo-Johnson est à ce jour la première responsable du parti d'opposition la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA). Membre fondatrice de la CDPA, Brigitte intègre le Comité directeur du parti en 2004, comme Commissaire chargée des questions féminines. En septembre 2009. Elle a gravi successivement des échelons dans le parti pour finalement prendre sa gestion en main. Avec un peu de recul, rappelons qu'en 1991, elle est élue au poste de Rapporteur Général du Bureau Provisoire de la Conférence Nationale Souveraine, d'où elle hérita du surnom "le Président me



Brigitte Adjamagbo

charge de dire". Elle siègera très brièvement au Haut Conseil de la République (HCR), avant d'être nommée Ministre du Bien-être social, des Droits de l'homme et de la Solidarité nationale dans le 1er Gouvernement de Transition.

Méïmounatou Ibrahima, 2ème Vice-présidente de l'Assemblée, membre du Conseil Supérieur de la magistrature

Ibrahima Méïmounatou, 2ème Vice-présidente de l'Assemblée Nationale siège depuis 2015 comme la représentante du parlement au Conseil Supérieur de la Magistrature, Ce Conseil est l'organe chargé par la Constitution d'assister le chef de l'État dans sa fonction de garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire.

En somme, la liste n'est pas exhaustive à ce point. On peut citer encore d'autres femmes qui occupent des postes dans l'administration et qui animent la vie socio-politique du pays. Tous ces exemples conjugués prouvent à suffisance que le Togo a franchi un cap où l'égalité hommes et femmes n'est plus un leurre mais une réalité qui a pris corps. Reste



Ibrahima Méïmounatou

à la jeune génération des femmes de s'inspirer et d'imiter les pas de leurs devancières afin d'avoir leur mots et leurs regards dans la gestion et la construction du Togo.

TM

Cina Lawson, ministre au gouvernement

Appelée dans le gouvernement togolais depuis 2010 en qualité de ministre des Postes et de

l'Economie numérique, Cina Lawson est une autre figure de proue du dynamisme africain contemporain. A son poste de

Assainissement Don d'un forage de l'Association Metairek aux habitants de Koglo-Copé

Finis les problèmes de recherche et d'approvisionnement en eau potable à Koglo-Copé, un village situé dans la préfecture de Haho. En rapport avec ce besoin des populations locales, l'Association Hussein Metairek (AHM) a fait don d'un forage d'eau aux habitants de cette localité. L'ouvrage a été réceptionné le samedi 11 mars 2017 en présence des autorités du village, du représentant du préfet de Haho et des habitants dudit village.



Un notable du chef goûtant à l'eau du nouveau forage

Le forage d'eau qui est réalisé à Koglo-Copé va permettre aux femmes, aux hommes et aux enfants de s'approvisionner en eau potable non plus à des kilomètres mais juste à proximité au sein du village. Le forage est une pompe à eau manuelle à bras sur lequel l'on doit actionner pour faire sortir de l'eau. Un accueil chaleureux a été réservé à M. Hussein Metairek ainsi qu'aux membres de l'Association par les habitants de Koglo-Copé avec à leur tête le chef Namougou Dza-Kpeli. Après le cérémonial d'accueil à l'entrée du village et l'installation des convives à lieu où a été implanté le forage, Kanman Djare Lalle, le secrétaire du chef de village a souhaité la bienvenue aux membres l'AHM et exprimé la reconnaissance des premiers responsables du village pour le geste louable dont ils sont les bénéficiaires. Le coup d'envoi officiel de l'approvisionnement de l'eau a été donné par Hussein Metairek, le président de l'AHM. L'eau qui est sortie et qui est désormais à la disposition des populations est une eau claire, limpide et surtout potable.

Appréciation du chef Dza-Kpeli et vœu de l'Association Metairek

Le chef du village de Koglo-Copé a rappelé par la voix de son secrétaire



Hussein Metairek saluant des villageois

Lalle que dans le passé l'approvisionnement en eau était un problème pour tout le monde et que cette situation impactait négativement sur la scolarité des enfants qui doivent parcourir de longues distances avant de se rendre à l'école. Il souligné que des fois, le temps que les femmes

ou les enfants reviennent de la source d'eau ils ratent l'heure des cours et sont obligés de rester à la maison. Ayant désormais l'eau à portée de main, une solution aux longues distances, corvées et pénuries d'eau, le chef espère une bonne santé pour les habitants dans le village. En remettant l'ouvrage au chef de village et par-delà la population



Vue du forage

de Koglo-Copé, Hussein Metairek a demandé aux bénéficiaires un bon entretien afin qu'il puisse servir à tous. Pour sa part, John Lare, le secrétaire général de l'Association a précisé que la construction du forage s'inscrit dans le volet assainissement de l'AHM.

Missions de l'Association Hussein Metairek



Le Pdt de l'association HM manipulant le nouvel ouvrage

L'Association Hussein Metairek est fondée en 2015. Elle a pour objectifs d'apporter aux démunies des aides matérielles et financières. Elle vient aussi en aide aux populations dans le scolaire tels que des dons de fournitures, médicales (frais d'hospitalisations, frais d'analyse médicale, achat médicaments...), alimentaire et vestimentaires.

En général l'Association Hussein Metairek intervient dans trois secteurs à savoir la santé, l'éducation et l'assainissement. L'Association est portée par les sociétés Dodo Cosmetics et Afriplast.

tm▶

Service & détente

Toto, le nouveau professeur

Le fameux Toto est devenu professeur. Le premier jour de son cours, il rentre en classe et salut les élèves. Prof. Toto : Bonjour la classe ! Les élèves : Bonjour monsieur ! Toto : Connaissez-vous la leçon qu'on va faire aujourd'hui ? Les élèves : Non monsieur ! Toto prend son sac et dit aux élèves : dans ce cas je rentre chez moi, parce que je ne peux pas faire le cours avec des élèves qui ne connaissent pas leur programme. Le 2e jour, il vient et salut les élèves Toto : Bonjour la classe ! Les élèves : Bonjour monsieur ! Toto : Connaissez-vous la leçon du jour ? Les élèves : Oui monsieur. Toto prend son sac et leur dit : Dans ce cas à demain ; je ne peux pas faire un cours que vous connaissez déjà. Le 3e jour, Toto vient et salut les élèves : Bonjour la classe ! Les élèves : Bonjour monsieur ! Toto : Connaissez-vous la leçon du jour ? Les élèves : (Très confus se regardent entre eux). Pour finir, une partie a répondu "OUI", et les autres ont répondu "NON"... Alors le fameux Toto prend son sac et leur dit : Vous qui avez répondu "OUI", enseignez ceux qui ont répondu "NON", je rentre chez moi. Le 4e jour ; Toto : Bonjour Les élèves, connaissez-vous la leçon du jour ? Aucun élève n'a parlé et Toto dit alors : Excusez-moi, j'ai jamais enseigné les sourds-muets, je rentre chez moi.

La prudence

Je me suis réveillé ce matin avec 100f en poche... A un moment donné, j'ai tellement faim que je peux même bouffer tout ce que je verrai. Pour me faire plaisir, j'ai donné mes 100f à Toto pour qu'il m'achète du riz chez une dame d'à coté... Je lui ai même indiqué le chemin qui mène chez la dame ; j'aime bien son riz parce qu'elle vend en quantité.... 25min après,Toto ne revient pas. 45min après, toujours rien alors que moi je l'attends bouche remplie de salive. 1h passée, le voici revenir ; mais malheureusement il n'a pas mon riz en main et le pire, lui il est entrain de boire du fan Milk tranquillement... J'ai crié : « où est mon riz ? » Il répond : "En allant, j'ai perdu vos 100f et c'est en revenant que j'ai trouvé moi même 100f par Terre, c'est avec ça, que j'ai acheté Fan Milk... Que doi-je faire à cet imbécile Toto?

Méditer un peu sur la semaine de la femme

Si une fille refuse ta demande en mariage parce-que tu es pauvre, mon frère va travailler pour arranger ta situation. Lorsqu'elle reviendra vers toi, dis-lui que tu veux épouser une vierge. On verra comment elle va aussi arranger sa situation.

La prudence

Regardez-le et suivez-le de près. 1. Quand il prend une direction, il ne tourne pas la tête Faites comme lui. Ayez un objectif dans votre vie et que rien ne vous en détourne. 2. Le caméléon ne tourne pas la tête mais c'est son œil qu'il tourne. Il regarde en haut, en bas. Cela veut dire : informez-vous. Ne croyez pas que vous êtes seul sur la terre. 3.Quand il arrive dans un endroit, il prend la couleur du lieu. Ce n'est pas de l'hypocrisie. C'est d'abord de la tolérance et puis du savoir-vivre. Se heurter les uns les autres n'arrange rien. Jamais rien n'a été construit de bon dans la divergence. Il faut toujours chercher à comprendre l'autre. Si nous existons, il faut admettre que l'autre existe. 4. Si le caméléon avance, il lève le pied et le balance balance. Cela s'appelle la prudence dans la marche. 5. Pour se déplacer, il accroche sa queue, ainsi, si ses pieds s'enfoncent, il reste



suspendu. Cela s'appelle assurer ses arrières. Ne soyez donc pas imprudent. 6. Lorsque le caméléon voit une proie, il ne se précipite pas dessus, mais il envoie sa langue Si sa langue peut lui ramener, elle la lui ramène. Sinon il a toujours la possibilité de reprendre sa langue et d'éviter le mal. Allez doucement dans tout ce que vous faites. Si vous voulez faire une œuvre durable, soyez patient, soyez bon, soyez humain. Dieu connaît vos besoins

Photo du jour



Légendez cette photo

Pharmacies de garde du 06 au 13 /03/ 2017

BON PASTEUR	(KOKETIME)	22211367
3E ARRONDISSEMENT	(FIATA)	22215227
AMESSIAME	(BE)	22214974
PORT	(ABLOGAME)	22276188
ADJOLOLO	(ADJOLOLO)	22210513
LIBERATION	(TOKOIN-GBONVIE)	22222525
BON SECOURS	(CASSABLANCA)	22457674
AVE MARIA	(TOKOIN-HOPITAL)	22223301
N.D. TRINITE	(SUPER TACO)	22212780
GBEZE	(WUITI)	22268422
AEROPORT	(SITO AEROPORT)	22262122
CITRUS	(ATTIEGOU)	22573232
MAWULE	(BE-GAKPOTO)	22271121
PHARMACIE 2000	(BE-KPOTA)	22700169
CITE	(ADIDOGOME)	22250125
BESDA	(ADIDOGOME)	22510529
EPIPHANIA	(ADIDOGOME)	23201052
DU POINT E	(DJIDJOLE)	22519171
SOLIDARITE	(TOTSI)	22503707
ST JOSEPH	(KLIKAME)	22257465
VIGUEUR	(AGBALEPEDOGAN)	22516330
ND DE LOURDES	(AGOE-ANOME)	22440101
ORCHIDEE	(LEO 200)	22474287
APOLLON	(AVEDJI)	22310107
ST ESPRIT	(AGOE CEG AGOE-EST)	22402906
ST MICHEL	(AGOE-BRASSERIE)	22517022
EXCELLENCE	(AGOE-DEMAKPOE)	22517787
MAINA	(AGOE-ASSIYEYE)	22336534
LE DESTIN	(BAGUIDA-ECOBANK)	22411541
LA FLAMME D'AMOUR	(AGODEKA)	22457014

Quelques ambas-sades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niçger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suice; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS	AGENCE DE COMMUNICATION
DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51	Larry Event Day (LED) Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)	Communication, Location d'espaces
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96	Conseils, Wedding Planner et Décoration
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68	Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26	Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
OPERATEURS TELEPHONIQUES	SUPERS MARCHES A LOME
MOOV :Tél. 22 20 13 20	MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11	CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14	RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
SANTE GENERALISTES	LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43
DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15	
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77	
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37	
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77	
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01	
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68	
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116	
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat	
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72	
OU MANGER ET DORMIR A LOME?	FRUITS ET LEGUMES
HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30	MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél : 22 61 30 63	MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11	PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38
MUSCULATION ET MASSAGE	DANSE ET COURS DE ZUMBA
Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30	COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72	COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60	COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28	CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70	SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86
	AVIATION
	AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Quinzaine de la Francophonie

La langue française à l’honneur

Lomé, la capitale togolaise abrite du 10 au 20 mars la quinzaine de la Francophonie, une célébration qui valorise la langue française et qui œuvre pour son partage.

Organisée par la Commission Nationale de la Francophonie (CNF) et l’Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), l’évènement qui a pour thème « J’aime, je partage #mon 20 mars » permettra aux acteurs inculqués de réfléchir sur des questions qui mène au changement à travers l’innovation afin d’accéder à un développement durable. Pour Nayondjoua Djanguenane, le président de la Commission Nationale de la Francophonie, l’accent sera mis sur le rôle, les avantages et inconvénients des réseaux sociaux au cours des débats car le thème général est « le numérique ». Djanguenane a par ailleurs précisé que la langue française est partagée par 250 millions de locuteurs à travers le monde.

La grande dictée francophone, le concours de joutes verbales francophone, des concours d’interprétation de chansons françaises, des conférences débats sur les réseaux sociaux et des projections de films sont les activités phares qui permettront aux participants de mieux cerner le concept « quinzaine de la francophonie ». Aujourd’hui l’internet, les réseaux sociaux et le web ont envahi le monde en réduisant les distances entre les hommes, les pays et les continents. Ces activités mises en place font accroître la transmission du savoir, des langues, des idées et des croyances, le tout pour permettre une



Une banderole renseignant sur les activités de la quinzaine

mode de vie qualifiée. Rappelons qu’une réunion s’est tenue le 10 mars dernier sur le projet Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) qui vise l’amélioration de la qualité de la formation de base dans plusieurs pays. Le Togo espère beaucoup de l’IFADEM pour renforcer les capacités de ses instituteurs dans l’enseignement du français, des disciplines scientifiques en français et d’une manière générale l’amélioration des aptitudes pédagogiques des enseignants.

Christelle Agnindom (stagiaire)

Spectacle

Aca-Zeta relance ses activités en offrant une soirée

L’Association culturelle et artistique les zéniths-toiles d’Afrique (Aca-Zéta) a offert un spectacle le 10 mars dernier sur l’esplanade du bloc sportif et culturel de l’Université de Lomé. Après un long moment de silence, elle refait surface en procédant à la relance de ses activités.

Etant une soirée de retrouvailles, ce spectacle a été riche en couleurs en donnant au public un ardent plaisir. Les génies de la tradition pendant 3heures d’horloge ont plongé les spectateurs dans un univers folkloriques en les ramenant aux sources des traditions africaines, le tout dans une ambiance euphorique afin de leur permettre d’oublier un tant soit peu, les soucis de la vie quotidienne. Des prestations de contes en passant par de l’humour sans oublier la musiques et les danses traditionnelles, des activités purement culturelles dont se sont servis les initiateurs pour satisfaire le public chaleureux . Un beau spectacle qui confirme le talent de ses promoteurs qui l’avait annoncé « spéciale » dans une « ambiance traditionnelle ». Au rendez plusieurs artistes du Togo et de la sous-région qui sont venus associer leurs talents à l’évènement afin de le rendre resplendissant. Au menu de soirée artistique des icônes de renom comme Folo, Eustache Kamouna, Fati Fousseni, Chromosome du Bénin. Créée depuis 2013, l’Association culturelle et artistique les zéniths-toiles d’Afrique constitue un facteur essentiel



Une prestation du groupe

de valorisation de l’art culturelle qui centre ses activités sur la promotion les arts vivants du Togo.

Christelle A. (stagiaire)

Mali / Nuit culturelle de l’intégration

L’unification des peuples africains en mire

« La Nuit culturelle de l’intégration » dédiée à la Tour de l’Afrique s’est tenue le 04 mars dernier au Mali. Organisée par l’Organisation panafricaine des jeunes pour la promotion de l’intégration africaine (Opaj-pia), l’objectif visé est de promouvoir l’intégration africaine qui s’acquiert par le biais de la culture.

Première édition du genre au Mali, la nuit culturelle de l’intégration offre l’opportunité aux pays africains membres de l’organisation de présenter leurs cultures. Pour cette première édition, le Cameroun et le Mali ont été retenus. Il s’agit d’encourager l’intégration africaine dans toute sa diversité.

Selon les organisateurs, l’Afrique a beaucoup de retard par rapport à l’intégration des peuples. Pour cet évènement, le secrétaire général de l’Opaj-pia, Anicet Allamadjingaye a déclaré « L’intégration africaine, c’est une volonté des chefs d’Etat et c’est une volonté qui s’est affirmée aussi il y a environ un siècle. Le panafricanisme est un élan politique d’abord, ensuite un élan culturel. Nous, en tant que jeune, soutenons les actions des chefs d’Etat dans le rythme qu’ils souhaitent bien théoriquement dans les papiers, nous voudrions que ces rythmes soient une

réalité ».

Toutefois, Allamadjingaye a déploré que comme « Vous pouvez constater il y a beaucoup de textes, le cadre juridique, le cadre administratif tout est défini pour que les Etats-Unis d’Afrique soient une réalité, mais il y a beaucoup de retard dans l’exécution ».

Les initiateurs comptent élargir l’évènement l’année prochaine sur d’autres pays. A ce propos, le président de l’Opaj-pia, Souleymane Bouda, a annoncé qu’« à partir de 2018, nous allons organiser la même activité dans tous les Etats africains où nous sommes installées » Il a profité de cette soirée pour inviter les chefs d’Etats africains à associer les jeunes à la prise de décision afin d’aller vers une véritable union des peuples.

CA.

Lire

« ...Enfin, Eldo est sur la terrasse. Un mot lui parvint du salon ! Un mot métaphorique d’un total apaisement : Enfin ! Enfin ! Enfin ! Et ce n’est pas tout. Un autre miracle se produisit : la clé de la porte du salon fermé, mesure de prudence, cette clé, dis-je, prit sur elle-même de faire le tour rituel dans la serrure, et le salon s’ouvrit largement sans qu’aucune main n’ait tourné la poignée. Vraiment, ce vendredi n’était pas comme les autres. En une fraction de seconde, Tendressa et sa fille Consola-Mastho dormait toujours-étaient déjà sur la terrasse. Elles embrassèrent Eldo. Elles couvrirent tout son corps de baisers d’une densité exceptionnelle. On sait que depuis l’attirance instantanée entre Tendressa et Eldo, l’éphémère avait cédé la place au durable qui s’était enraciné profondément, consolidé par la racine pivotante amoureuse qu’est et demeure Eldo Agbé Dema, autour de qui rayonnaient les frémissements des racines fasciculées que son Tendressa, son épouse, Consola et Mastho, ses enfants. Chaleureusement, Eldo fut accompagné au salon et on le pria de s’asseoir tranquillement dans le canapé. Un verre d’eau bien glacée lui fut tendu par sa fille. Toute souriante, sa femme, Tendressa, était déjà assise dans le même canapé, collée viscéralement à son cher époux, belle image de l’écorce et du bois. Ecorce humaine ! Bois humain ! Merci infiniment à l’Imprimeur primordial ! Eldo avala en quelques trois secondes cette eau naturelle, si désaltérante. Eau, tu es la vie ! Impose-toi éternellement cette vocation d’être la vie, rien que la vie ! Tu ne peux que purifier. Purifie toujours ! Eldo commença à situer son épouse et sa fille sur les causes du singulier retard qu’il avait pris à les rejoindre. A peine finit-il prononcer ce qui suit- la curieuse crevaision et le merveilleux et inoubliable évènement- que Tendressa Néfa et Consola Sitou le supplièrent de garder son calme, d’aller se déshabiller et de revenir au salon pour prendre avec elles le dîner qui, lui aussi s’impatiait. Si nécessité il y avait, Eldo leur parlerait plus tard, sans aucune agitation, de cette crevaision et de l’évènement en question...

Et le témoin se dit, pourquoi dois-je me permettre de savourer, seul, certaines suaves choses du parcours existentiel du foyer de notre bien cher Eldo et vous en sevrer, vous autres , futurs consommateurs de cette nourriture poético-romanesque qui passionne, qui détend, qui provoque la réflexion, qui cultive ; une nourriture est la symbiose féconde du réel et du fictionnel ?Je ne le ferai point. Vous n’en serez pas sevrés. Soyez-en rassurés. Sans invitation, sans protocole particulier, vous serez toujours présent à ce banquet artistique, si vous choisissez librement d’y être...» Extrait de « Le Cordon ombilical réincarné » de Francis Sanvi Anoumou SODJI. Ed Graines de Pensées. P 39-40.



FTF / Départ de Migné

Pourquoi ne pas donner une chance à Abalo Dosseh ?

L'ancien capitaine des Eperviers du Togo Abalo Dosseh est le second adjoint de Claude Le Roy, le sélectionneur du Togo. C'était un poste sans véritable rôle qui avait complètement effacé ce dernier jusqu'au départ de Sébastien Migné. C'est peut-être l'heure pour Abalo de montrer ce qu'il sait faire, bien-sûre à condition qu'on lui donne l'occasion. Pour l'heure, la FTF annonce avoir enregistré trente sept candidatures au poste d'adjoint à Claude Le Roy.

Dans le staff des Eperviers, Abalo Dosseh est l'entraîneur de la sélection locale. Mais lors de la coupe de l'entente - une compétition souvent disputée par les locaux-, il était l'adjoint de Migné sur le banc. Il faut dire que l'ancien capitaine a toujours été relégué au second plan au profit de Sébastien Migné, le compagnon de route de Claude Le Roy depuis plusieurs années.



Abalo Dosseh

Ainsi, selon nos confrères du site

icilome.com « l'ancien capitaine des Eperviers passe l'essentiel de son temps sur le banc des entraîneurs à ronger ses ongles. A l'entraînement des Eperviers, visiblement sa présence ne sert à rien. Les voix se sont élevées pour dénoncer le traitement qu'on lui fait subir. En vain. Plus le temps passe, plus Sébastien Migné voit le cercle de ses responsabilités s'agrandir. Au grand dam de l'adjoint local. Affable, mais peu prolix, il n'ébruie pas son mécontentement. Mieux, il s'en

accommode ». Le départ de Migné est peut-être une chance pour le togolais. Logiquement, ce dernier devrait se voir confier des responsabilités. Pourquoi pas la charge des Eperviers locaux ou l'adjoint de Claude Le Roy ? Rappelons que Dosseh a été Adjoint du Belge Tom Saintfiet sur le banc des Eperviers. Il a gardé son poste dans le staff technique de Claude Le Roy, depuis avril 2016.

Rachidou

Eperviers / Matches amicaux

Claude Le Roy fait appel à de nouveaux gardiens de but

Claude Le Roy, le sélectionneur des Eperviers, a publié la liste des joueurs retenus pour les deux matches amicaux du Togo, les 24 et 28 mars 2017 contre la Libye et l'Egypte.

Les Eperviers vont disputer deux matches amicaux, dans le cadre des préparatifs pour les éliminatoires de la CAN 2019. Le premier se disputera contre la Libye à Lomé, le second contre l'Egypte à l'extérieur. Claude Le Roy a publié la semaine dernière, la liste des 23 joueurs retenus pour ces matches. Kossi Agassa, Baba Tchagouni et Cédric Mensah, les trois gardiens de but ayant pris part à la phase finale de la CAN Gabon 2017 n'ont pas été convoqués. Par contre, les portiers Jordan Agblémadon de Havre en France et Jean-Luc Delété d'Agaza de Lomé sont convoqués. Il est précisé qu'un troisième gardien viendra compléter le trio. Womé Dové, ignoré par le staff

technique entre-temps, signe son retour tout comme Kalen Damessi. Peniel Mlapa qui a refusé d'aller à la CAN 2017 est sur la liste.

Voici la liste des Eperviers retenus pour les deux matches amicaux

Gardiens: Jordan Agblemagnon (Havre, France), Jean-Luc Délete (Agaza)
Défenseurs: Caméra Aziz (Rangers, Nigéria), Serge Akakpo (Gaziantep, Turquie), Kouloun Maklibe (Dyto), Djene Dakonam (Saint Trône, Belgique), Joseph Douhadji (Rivers, Nigeria), Vincent Bossou (Yanga, Tanzanie), Hakim Ouro Sama (As Togo Port)
Milieux: Richard Boro (Dyto), Lalawele Atakora (sans club), Alaixys



Les Eperviers du Togo

Romao (Olympiakos, Grèce), Floyd Ayite (Fulham, Angleterre), Matthieu Dossevi (Standard Liège, Belgique), Dove Wome (Orlando Pirate, Afrique du Sud), Ihlas Bebou (Dusseldorf, Allemagne), Kokou Gazozo (As Togo Port)

Attaquants: Emmanuel Adebayor (Basaksehir, Turquie), Komlan Agbegniadan (Wafa, Ghana), Fo Doh Laba (Berkane, Maroc), Peniel Mlapa (Bochum, Allemagne), Kalen Damessi (Concarneau, France)

TM

CAF

Samuel Eto'o veut du changement à la tête de l'instance

Les présidents des fédérations africaines éliront le 16 mars prochain, le nouveau président de la Confédération africaine de football (CAF). A quelques jours de cette élection, des voies se sont déjà élevées contre la candidature d'Issa Hayatou, président de cette institution depuis plus de 27 ans. La dernière personne à se prononcer sur ces élections est Samuel Eto'o qui veut du changement à la tête de la CAF.

La Caf a changé ses statuts en septembre 2016 et le nombre maximum de mandats à la tête de l'instance sera désormais limité à trois. Mais cette mesure ne prend effet qu'à partir de cette élection de 2017 et n'empêche pas Issa Hayatou de se présenter à nouveau. Il est donc de fait, candidat à sa propre succession. Interrogé par Jeuneafrique sur la question de la transition au sein de la maison-mère du football africain, Samuel Eto'o, reconnaissant d'emblée

qu'Issa Hayatou « a beaucoup fait » pour le sport roi sur le continent, estime que le concerné songe certainement déjà à sa propre succession, pour « pérenniser le bon travail qu'il a abattu ».

Apporter plus de fraîcheur

En plus, poursuit l'attaquant-capitaine d'Antalyaspor, « aucune institution ne résiste aux lois des cycles et du changement. J'espère juste que ces changements pourront

aider le football africain à évoluer, car c'est le plus important. Le développement de la Can a permis d'améliorer les infrastructures, et c'est important. Mais les principaux bénéficiaires de ces changements doivent être les joueurs, surtout ceux évoluant en Afrique. La Caf est à un certain niveau de revenus financiers. Elle est respectée, au sein de la Fifa par exemple ». Eto'o « pense qu'il est peut-être temps d'apporter plus de fraîcheur pour ouvrir d'autres horizons. Sans

toutefois nier ce qui a été fait».

Améliorer ce qui a été accompli

« Ces changements pourraient prolonger et améliorer ce qui a été accompli. Regardez la Fifa : l'arrivée de Gianni Infantino à la présidence a reboosté l'innovation, sans faire tanguer l'institution. Tenter autre chose à la tête de la Caf n'est donc pas une mauvaise idée... », a conclu l'international camerounais.

TM

Mali

Le gouvernement dissoud la FMF, la FIFA réagit

Le ministère des Sports du Mali a dissout le mercredi dernier, la Fédération Malienne de Football (FMF). Une dissolution que le ministère justifie par les crises incessantes qui minent le football de ce pays.

La décision des autorités maliennes n'est pas du goût de la Fifa qui, jeudi, a sommé le gouvernement d'annuler cette dissolution considérée comme l'immixtion de la politique dans le sport.

« La décision ministérielle du 8 mars va à l'encontre de l'indépendance des associations membres. Au cas où la décision ne serait pas annulée à la date de vendredi 10 mars, le cas

serait automatiquement soumis au bureau du Conseil de la FIFA pour considération », écrit l'instance dirigeante du football mondial dans son ultimatum adressé au gouvernement.

Une chose est sûre, le Mali n'échappera pas aux sanctions de la Fifa si le ministère ne revient pas sur cette dissolution. Et c'est les Aigles qui seront pénalisés, puisqu'ils se



L'équipe de foot du Mali

verront suspendre des éliminatoires du Mondial 2018 et de la CAN 2019.

africatopssport.com

Reportages



Développement

Lancement des travaux sociocommunautaires dans le Grand Lomé

Le projet de construction d'ouvrages sociocommunautaires de base dans le Grand Lomé a été lancé le 09 mars dernier à Attiégou dans le canton de Bè. Le projet a été lancé par le ministre du Développement à la base, Mme Victoire Tomégah avec le soutien du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) et le Programme des nations unies pour le développement (PNUD).

Ces infrastructures sociocommunautaires de base permettront d'améliorer les conditions de vie des populations en leur offrant un meilleur cadre de vie, des sites pouvant abriter leurs activités économiques et des opportunités d'emplois aux jeunes de ces milieux. Les travaux de construction des ouvrages sociocommunautaires de base consistent en la construction de 11 forages photovoltaïques, de 09 blocs de latrines, 13 hangars cantonaux et 05 magasins de stockage dans le Grand Lomé. Le coût des ouvrages dans les 15 localités pour 341 350 bénéficiaires est évalué à hauteur de 358 millions de F Cfa.

Ce projet qui couvre toute l'étendue

du territoire national est initié par le PUDC. Il est piloté par le PNUD sous la coordination et le contrôle de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB). Par le projet de construction d'ouvrages sociocommunautaires de base, les promoteurs visent à changer les conditions de vies des populations vulnérables ciblées. Cette amélioration passe par le cadre de vie, la création de la richesse et de l'emploi à travers des ouvrages communautaires. « Rien n'est plus important pour soutenir l'activité économique de communauté à la base que d'offrir des espaces de marché. Rien n'est plus important pour les femmes que de leurs offrir des centres pour leurs activités » a-t-elle déclaré Mme la représentante du



Pose d'une pierre au cours de la cérémonie

PNUD, Mme Kardiata Lô N'diaye. Ce même projet de construction des ouvrages communautaires marchands, sanitaires et socio éducatifs en faveur des jeunes et des femmes a été aussi lancé dans certaines localités à l'intérieur du pays comme Guérinkouka, Mango et Elavagnon. Et enfin dans le grand Lomé où attiegou ouvre la balle sur les 15 localités. A attiegou, il est prévu 2 hangars cantonaux, 2 magasins de stockage pour l'exécution des

activités commerciales, une latrine et un forage photovoltaïque.

Pour la suite, chacune des 12 entreprises retenus par appel d'offre pour l'exécution des ouvrages a reçu la première tranche du financement. Le démarrage effectif des activités de construction des ouvrages à Attiegou a été marqué par la pose de la première pierre.

Justin Amaah

Secours pour accidentés

Togo Assistance révèle ses prestations

La société de secours et d'assistance aux accidentés de la route, Togo Assistance, a ouvert ses portes le jeudi 09 mars dernier à la presse togolaise afin de dévoiler ses activités et missions.



Amen Akly, le DG de Togo Assistance

Pour ses prestations, Amen Akly, le directeur général Togo Assistance a précisé que le but de l'entreprise est de fournir une « assistance rapide et efficace, à tout moment et à toute heure à la population togolaise ». Togo Assistance qui vient d'élargir ses services aux accidents et crises de maladies en entreprise à domicile a une équipe composée d'ambulanciers-secouristes, d'infirmiers, de médecins urgentistes. Togo Assistance est une société d'ambulance et de voitures sanitaires légères qui a pour préoccupation premier, l'assistance aux blessés et victimes des accidents de la route. Elle apporte un secours d'urgence aux blessés d'accidents de la voie publique et prend en charge toutes les personnes qui ont besoin d'une évacuation sanitaire après un abonnement annuel.

Malgré les mesures prises par les

institutions gouvernementales en vue de réduire des accidents de circulation, le nombre ne cesse d'augmenter. Les interventions des sapeurs-pompiers sont parfois insuffisantes et débordés à assurer le transport des victimes vers les centres des soins occasionnant les longues attentes sur les lieux d'accident.

C'est à cet effet que la Société Togo Assistance qui couvre toute l'étendue du territoire togolais a conçu un projet d'assistance aux victimes d'accident de la route. Pour se faire, Togo assistance dispose des ambulances aménagées pour le bien-être des blessés et des malades, d'une équipe professionnelle formée socialement et humainement. Pour les contacts, Togo Assistance est accessible sur le numéro court et gratuit 8200 et sur la toile sur l'adresse www.togoassistance.tg

T.M

Diplomatie

Lomé accueille en mars la première réunion du Comité technique spécialisé de l'UA

La Commission de l'Union africaine (CUA), en collaboration avec le Gouvernement de la République du Togo, la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) organise la première réunion du Comité technique spécialisé de l'UA sur le transport, les infrastructures transcontinentales et interrégionales, l'énergie et le tourisme qui se tiendra à Lomé du 13 au 17 mars 2017.



Hôtel Radisson Blu

L'objectif principal de cette réunion est d'évaluer les progrès et les réalisations atteints dans la mise en œuvre des grands programmes et projets d'infrastructure régionaux et continentaux à ce jour et d'adopter des décisions sur la voie à suivre pour accélérer leur mise en œuvre. Les objectifs spécifiques de cette réunion sont entre autres, l'examen de l'état d'avancement des décisions et déclarations adoptées lors des précédentes conférences ministérielles et des sessions de l'Assemblée de l'Union africaine (UA) sur les transports, l'énergie et le tourisme. Il s'agira aussi d'évaluer les progrès réalisés par les principales institutions régionales et internationales dans le financement et l'investissement dans des projets régionaux dans les secteurs de l'énergie, des transports et du tourisme, en particulier ceux du Plan d'action prioritaire du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA-PAP) Projets au titre de l'Agenda

2063 de l'UA. Les travaux de cette réunion porteront aussi sur l'analyse des moyens pour accroître les ressources financières nationales et régionales pour financer des projets régionaux de transport, d'énergie et de tourisme. Les participants vont également adopter des plans d'action à jour pour les programmes et initiatives d'infrastructure à entreprendre pour la période 2016-2018 aux niveaux régional et continental. Les participants seront les ministres responsables de l'énergie, des transports (aériens, ferroviaires, routiers et maritimes) et du tourisme, ainsi que des experts des États membres de l'UA, des institutions spécialisées de l'Union africaine (UA), des organisations internationales, des partenaires au développement, du secteur privé et de la société civile traitant de l'énergie, des transports et du tourisme.

Dépêches Togo

A partir du **24 février**



moov **Réactivation**

Réanimatez votre carte sim !

Rejoignez de nouveau la grande famille Moov en réactivant votre carte sim.
A partir du 24 Février 2017, chaque rechargement de crédit sur votre carte
sim réactivée vous donne droit à 100% de bonus (appels vers Moov) valable
durant 7 jours.

Rendez-vous dans une de nos agences la plus proche.
Moov, No limit !

www.moov.tg | Service clients : 9918 2200 (payant) | [f moovtogoofficiel](#) | [f reequationtogoofficiel](#)